

**ISSOIRE
COMMUNAUTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Nombre de Membres :

En exercice : 27
Présents : 26
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil dix,

Le 30 mars à dix-huit heures trente,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ d'ISSOIRE COMMUNAUTÉ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal en Mairie d'Issoire sous la présidence de Monsieur Bernard ROUX, Président.

Date de convocation : 24/03/2010

Date d'affichage : 07/04/2010

OBJET :

**Création d'emplois
saisonniers au centre
aqualudique
pour juillet et août**

Présents avec voix délibérante : Mrs Jacques MAGNE, Gérard GUILLET, Robert CHABAUD, Gilles DUFOUR, Pascal TARRAIRE (suppléant), Sébastien ALLART, Bertrand BARRAUD, Marc JAMON, Georges CHASSANY, Lionel DIRAND, Philippe MARTY, Bernard FLAT (suppléant), Bernard ROUX, Henri GONIN, Lionel GERARD, Georges NAVA, José CHIODO, Jean-Yves CROUZET, Joël BORTOLOTTI, Eric THOMAS ; Mmes Martine VORE, Françoise CHAUVIERE, Véronique COLAS-FIORINI, Maria LANCRENON, Nadège DUCHET, Chantal POISSON (suppléante).

Bernard FLAT : pouvoir de Jocelyne BOUQUET, du fait de l'absence de son suppléant attribué Eric MARY.

Absents excusés : Mrs Christophe NECHAOUNI, Henri SEMONSUT, Fabien BERNARD ; Mme Jocelyne BOUQUET.

Secrétaire : M. Henri GONIN

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire qu'à compter du 1^{er} juin 2010 le bassin extérieur et la balnéo seront ouverts et que l'ouverture au public du centre aqualudique aura lieu pendant les vacances d'été à 9H00 et non plus 11H00.

Ces nouveautés couplées aux congés estivaux de certains agents en juillet et août rendent nécessaires la création d'emplois saisonniers du 28/06/2010 au 29/08/2010.

Monsieur le Président propose donc aux membres du conseil communautaire de créer les emplois saisonniers suivants pour cette période allant du 28 juin au 29 août 2010 :

- deux Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe, échelon 1, IB 306 IM 297 (titulaires du BNSSA) ;
- un adjoint technique territorial de deuxième classe, échelon 1, IB 297 IM 292 ;

Monsieur BARRAUD précise qu'il serait intéressant de réfléchir à assurer la sécurité de l'équipement l'été, ce qui existait sur l'ancienne piscine.

Monsieur le Président propose de démarrer en l'état actuel et de faire un premier bilan au bout d'une quinzaine de jours.

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de créer les emplois saisonniers suivants pour la période allant du 28 juin au 29 août 2010 :

- deux Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe, échelon 1, IB 306 IM 297 (titulaires du BNSSA) ;
- un adjoint technique territorial de deuxième classe, échelon 1, IB 297 IM 292 ;

**Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 07/04/2010
Transmis à la Sous-Préfecture
d'Issoire le 07/04/2010**

**Le Président
Bernard ROUX**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bernard ROUX